# L’actu en bref Roanne, janvier 2024.

Retrouvez toute l’actu de la Ville de Roanne sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram, X, YouTube, TikTok et LinkedIn.

Prochain Roanne Mag le 11 mars dans vos boîtes aux lettres, à lire en ligne dès le 7 mars.

## Édito.

Chers Roannais, Chères Roannaises, Au nom de l’ensemble du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2024. Des vœux de santé d’abord, mais également des vœux de joie, de bonheur, de réussite et de bons moments partagés en famille ou entre amis. Cette année commence particulièrement bien pour notre ville puisque, pour la 2e année consécutive et malgré une baisse significative des naissances, nous enregistrons une hausse de population qui fait remonter Roanne sur la seconde marche du podium départemental avec 35 492 habitants. La modernisation de notre ville, la création importante d’emplois sur l’agglomération, le dynamisme associatif, sportif, culturel et commercial séduisent de plus en plus d’habitants qui trouvent à Roanne tous les services et toutes les réponses à leurs besoins. Cette hausse est aussi le résultat de la politique ambitieuse et volontariste que je mène avec mes équipes et l’ensemble des services municipaux depuis maintenant près de 10 ans. Certains n’y croyaient pas… Les résultats sont là, et avec l’ensemble des habitants, nous pouvons et nous devons être fiers de notre ville. Ensemble, soyons les premiers défenseurs et les premiers ambassadeurs de Roanne. Fidèlement, Yves Nicolin, Maire de Roanne.

## Roanne redevient la seconde commune de la Loire.

La Ville de Roanne gagne encore des habitants ! Au 1er janvier 2024, la Ville de Roanne est redevenue la 2e commune du département de la Loire après Saint-Étienne et compte désormais 35 492 habitants. Dans le détail, 343 nouveaux Roannais s’ajoutent aux 605 habitants supplémentaires enregistrés l’an dernier. Le maire Yves Nicolin se félicite de ce regain de la démographie locale pour une deuxième année consécutive : « C’est une très bonne nouvelle ! Cela n’était pas arrivé depuis près de 50 ans. Le dynamisme et l’attractivité retrouvée de notre ville sont le résultat d’un engagement politique collectif, en termes notamment d’emplois et de logements. Maintenant, tous les indicateurs sont au vert » !

## Les loisirs à prix préférentiels grâce à Roanne Activ !

La municipalité a souhaité permettre l’accès aux loisirs aux foyers et personnes seules à faibles revenus. Objectif ? Renforcer le lien familial par des sorties loisirs et favoriser la pratique culturelle, artistique et sportive. Elle vient ainsi de lancer, depuis le 1er janvier, la nouvelle version du pass culture, la carte Roanne Activ ! Cette dernière permet de bénéficier de tarifs préférentiels en matière de loisirs, qu’ils soient d’ordre sportif ou culturel (coefficient familial inférieur ou égal à 700). Elle est délivrée par le CCAS, au centre administratif ou dans les Maisons de service public Saint-Clair et du Parc. Les bénéficiaires peuvent également faire une demande en ligne, via le portail icitoyen.fr. Plus d’infos auprès du CCAS au 04.77.23.20.91 et sur Roanne.fr.

## Pêle-mêle : un Noël joyeux pour tous !

720 convives se sont attablés à l’occasion du traditionnel Repas des seniors au Scarabée, servi le 22 novembre par la Ville et son CCAS.

Le 6 décembre, l’École Roannaise des Sports organisait pour 85 enfants son arbre de Noël au Diapason, avec un spectacle de la compagnie Le Théâtre de marionnettes Lyéofil.

200kg de papillotes et 285 sets de crayons de couleurs ont été distribués à plus de 3100 enfants au sein des écoles publiques, privées et Montessori de la Ville par les 8 conseils de quartier.

Au port de Roanne, la Saint-Nicolas était orchestrée par l’association des Plaisanciers avec le soutien du conseil de quartier Bords de Loire pour un public nombreux.

Une centaine d’écoliers inscrits aux activités périscolaires ont créé des décorations pour agrémenter leurs écoles, mais aussi des sapins de Noël. Ceux-ci ont été réalisés par les services techniques et implantés sur des lieux symboliques de Roanne, choisis par les conseils de quartiers.

Succès pour l’incontournable Festi’Noël, programme d’animations proposé par la Ville ! Inauguration le 15 décembre. Plus de 40 000 visiteurs ont déambulé parmi les allées du village de Noël, plébiscité les spectacles en déambulation, la nouvelle Christmas Party et la patinoire de 200 m² prisée par 2 900 amoureux de la glace.

La 1ère édition du Roanne Trail Urbain, course urbaine et nocturne en centre-ville, s’est tenue le 15 décembre avec Week et Sports.

La féérie de Noël s’est exportée dans les quartiers avec de nombreuses animations (ici à Mulsant), sans oublier l’arbre de Noël du CCAS.

Afin de célébrer la fin d’année, le maire Yves Nicolin a partagé un déjeuner avec les seniors du club Jean-Puy et le repas de Noël avec les élèves de l’école primaire Marengo les 20 et 22 décembre.

## La Ville confie sa nouvelle boutique test à Entre Mômes.

La Ville de Roanne favorise l’implantation de commerces porteurs d’initiatives et d’attractivité territoriale ! Après ses trois premières Boutiques test (Olympe et Salomé, Le Jardin de Papier, Studio Milou) en hypercentre et dans le quartier Mulsant, la municipalité avait lancé cet automne un 4e appel à projets pour mettre à la disposition de jeunes entrepreneurs de moins de 30 ans un local commercial de 70m² au 9 et 10 place du Marché ! Lundi 11 décembre, Yves Nicolin et Sophie Rotkopf, adjointe en charge du commerce, ont inauguré la boutique Entre Mômes portée par Salomé Clair. Située en plein cœur de ville, elle propose produits et accessoires à destination des enfants. La lauréate bénéficie d’un loyer modéré et progressif, en partie pris en charge par la Ville, ainsi que d’un accompagnement par les Vitrines de Roanne, la CCI et la CMA de la Loire, partenaires de cette initiative innovante qui entend maintenir la diversité et la qualité du commerce à Roanne.

## En 2024, la Ville investira 25 millions d’euros pour se moderniser, « du jamais vu à Roanne sur une année » !

En décembre dernier, la Ville de Roanne a approuvé en conseil municipal son budget 2024, de l’ordre de 76,8 Millions d’euros (71,1 Millions d’euros en 2023). En raison d’une santé financière particulièrement bonne, « surtout dans ce contexte économique », elle consacrera 50 Millions d’euros à son fonctionnement et investira 26,8 Millions d’euros afin de conforter le bien-être des habitants. Pour le maire Yves Nicolin : « C’est un montant historique, du jamais vu à Roanne sur une année. Les voyants restent au vert grâce à une gestion financière très fine ». Pour la 9e année consécutive, les taux d’imposition resteront inchangés en 2024 (taxe d’habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants 11,63% ; taxe foncière sur le bâti 38,67% ; taxe foncière non bâti 49,61%).

Sur une base de 100€, voici comment seront réparties les dépenses de fonctionnement de la Ville de Roanne en 2024 :

-Gestion des services publics : 31,91€

-Action économique dont commerce : 1,25€

-Aménagement des territoires et habitat : 11,79€

-Enseignement : 15,37€

-Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs : 15,17€

-Santé et action sociale : 8,59€

-Sécurité : 7,07€

-Dette : 0,56€

-Environnement : 3,48€

-Voirie communale : 4,81€.

## Les principaux investissements en 2024.

6,5 Millions d’euros : Début de la construction de l’équipement Gambetta-République (école, club seniors, centre de loisirs).

3,1 Millions d’euros : Poursuite de l’aménagement des Bords de Loire 2.

2,8 Millions d’euros : Début du passage de l’éclairage public en led.

2,5 Millions d’euros : Avance pour le rachat d’ouvrages de l’espace commercial et urbain Foch-Sully.

2,2 Millions d’euros : Entretien des bâtiments et des infrastructures de la Ville.

2 Million d’euros : Poursuite de la rénovation énergétique et de l’aménagement du centre administratif.

1,5 Millions d’euros : Lancement des travaux d’aménagement rue Jean-Jaurès et place de l’Hôtel de ville.

930 000€ : Acquisitions foncières et démolitions.

800 000€ : Programme annuel de voirie.

500 000€ : Restructuration du musée.

500 000€ : Poursuite du plan vélo.

300 000€ : Remise en état des locaux Chanteclair et de leurs abords.

## Le budget s’articule autour de 3 axes prioritaires.

Sécurité :

Renforcement de la police municipale et création d’une brigade de soirée.

Sobriété énergétique et hydrique :

Reconduction du plan de sobriété pour maitriser les dépenses et participer à la lutte contre le réchauffement climatique (rénovation éclairage public, isolation des bâtiments, adaptation offre de service…).

Solidarité :

Accroissement de moyens en faveur des publics les plus fragiles (hausse subvention au CCAS, aides à la rénovation de l’habitat, maintien des tarifs municipaux, création de Roanne Activ).

## Place de l’Hôtel de Ville : le parking partiellement ouvert.

Dans le cadre de la requalification de la rue Jean-Jaurès et de la construction d’un pôle provisoire de correspondance pour les bus de la Star, le parking de l’Hôtel de ville est partiellement ouvert jusqu’à l’été 2024. Durant les travaux, 50 emplacements (dont 1 PMR et 1 dédié à la recharge des véhicules électriques) seront disponibles jusqu’à mi-février, puis 25 à compter de cette date. Désormais, pour stationner sur le parking, les usagers sont invités à payer leur stationnement sur horodateur ou via l’application PrestoPark (et non plus l’application Flowbird) qui permet également de rajouter ou retirer du temps de stationnement à distance. Simple, facile et pratique ! À proximité immédiate en centre-ville, les automobilistes ont la possibilité de se garer sur plus de 3 400 places disponibles ! À l’instar du parking de la Berge, une vingtaine de parkings vous accueillent dans le quartier, sans compter tous les emplacements sur voirie.

## Les Roannais ont opté pour une énergie moins chère.

Près de 2 650 ménages ont participé à la première campagne d’achat groupé d’énergie proposée par la Ville de Roanne et Wikipower. Au terme de cette action collective, 657 foyers ont finalement souscrit à une offre issue de l’achat groupé d’énergie : 488 pour l’offre électricité d’Alpiq, qui affichait un prix hors taxes au kWh 14% moins cher qu’EDF, 20 pour l’offre gaz d’EkWateur, inférieure de 6% sur le prix de l’énergie, et 149 pour les deux offres réunies. Ces dernières sont valables pendant un an.

## 8 agents recensent la population roannaise.

Recrutés par la Ville, 8 agents procèdent jusqu’au 24 février au recensement de 8% de la population roannaise, informée par courrier. La participation de chacun est obligatoire. Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents, identifiables grâce à une carte officielle tricolore. Attention, le recensement sera seulement ponctué de rencontres physiques ; aucune démarche téléphonique ne sera effectuée par les agents recenseurs ! Plus d’infos sur : le-recensement-et-moi.fr.

## Les inscriptions sont lancées !

Roanne Jeunes Talents revient pour sa 10e édition du 16 mars au 25 mai. Âgé de 8 à 25 ans, tu résides à Roanne ou sur l’Agglo ? Inscris-toi avant le 16 février auprès d’Info-Jeunes Roanne (ex BIJ), 4 rue Fontenille à Roanne. Tu peux candidater aux cinq challenges proposés (cuisine, HandiChefs, street art, chant solo ou chant groupe) dans deux tranches d’âge différentes : 8 à 15 ans et 16 à 25 ans. Plus d’infos sur : Roanne.fr.

## Festiv’été 2024 : lancement des appels à projets.

Vous souhaitez être programmés durant l’édition 2024 de Festiv’été ? Jusqu’au 25 février, Roanne lance ses appels à projets concernant Roanne Plage, les Jeudis Live et la Fête de la musique. Infos et inscriptions sur Roanne.fr.

## Les chiens interdits au jardin du musée.

Dans un souci de sécurité, de propreté et de tranquillité publique, le jardin du musée Joseph-Déchelette est interdit aux chiens, même tenus en laisse par leurs propriétaires. Toute personne contrevenant (circulation, déjections animales ou humaines…) sera sanctionnée et toute déjection non ramassée punie d’une amende de 68€. Plusieurs canistes et aires d’ébats sont à disposition à proximité.

## Un dispositif d’alerte pour sécuriser les commerçants.

La Ville agit pour la sécurité des commerçants, de leurs clients et de leurs salariés pendant leurs heures d’ouverture ! Si 18 policiers municipaux patrouillent en ville et 296 caméras surveillent le territoire 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans le cadre de la vidéoprotection, les commerçants roannais peuvent s’abonner à l’alerte H Call. Ce dispositif d’alerte discrète permet, en cas d’acte de malveillance commis dans leur magasin ou sur la voie publique, de prévenir le centre de protection urbain sur simple pression d’un bouton ou par sms. La police pourra porter assistance et répondre rapidement à ces situations anormales. Objectif ? Éviter leur dérive vers des actes plus graves et décourager les mauvaises intentions. Plus d’infos : CPU au 04.77.44.42.44.

## Expression politique.

Une Ville moderne et attractive :

Les travaux sont des étapes nécessaires pour moderniser notre ville, Roanne bouge et se modernise. Nous tenons les engagements pris, devant et avec vous, pour une ville dynamique et attractive.

Les élus de la majorité : roannepassionnement.fr

Des vœux pour une Ville solidaire :

Le tarif social de la cantine scolaire à 1€, une aide du CCAS ouverte à toutes les familles vivant dans notre ville… En 2024 ? Nos vœux aux Roannais se veulent avant tout l’expression de la solidarité.

Brigitte Dumoulin, Denis Vanhecke, Marie-Hélène Riamon. Élus du groupe « À gauche pour Roanne ». Contact au 04.77.23.20.13.

Nos meilleurs vœux pour 2024 :

Le collectif 88% vous souhaite ses meilleurs vœux. Que l’année 2024 soit faite de justice sociale, de sauvegarde de la nature et de démocratie. Pour suivre nos engagements : www.collectif88pourcent.fr

Franck Beysson, Christine Chevillard, Bernard Gerbot, élus de Collectif 88%.

Fraternité républicaine :

Je souhaite aux roannais une belle et heureuse année 2024, rassemblés avec détermination autour des valeurs de fraternité républicaine, pour le développement de notre ville et de notre territoire.

Andrea Iacovella, Conseiller Municipal Réussir Roanne Ensemble. Https://www.andreaiacovella.fr/

Vos prochains conseils de quartier : Infos en temps réel sur Roanne.fr. Retrouvez aussi les dates des prochaines permanences auprès de vos élus.

# L’actu en bref Roanne, janvier 2024.

Ce magazine a été intégralement réalisé par le service communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération.

Directrice de la publication : Jade Petit.

Directeur de la rédaction : Emmanuel Demont.

Rédacteur en chef : Yannick Vernay.

Rédaction : Céline Chaudagne, Yannick Vernay.

Photos : Jade Angelard (sauf mention contraire).

Maquette : Manon Durantet.

Impression : IAG.

Distribution : Milee, Messidor.

Dépôt légal : 1er trimestre 2024.

Tirage : 23 615 exemplaires.

Magazine imprimé sur papier PEFC, adapté en version numérique accessible et au format DAISY (audio et texte) par AcceSens, 11 rue de la petite vitesse, 63260 Aigueperse. Tél. 04.73.64.21.04 et sur accesens.com